

LE THÈME DE L'ANNÉE 2026-27 LE SENS DE LA TERRE

Michel Lévy 06 82 43 10 94



L'homme et la terre, une vision contradictoire !

- ²⁷ Dieu créa l'homme à son image; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa. Mâle et femelle furent créés à la fois. ²⁸ Dieu les bénit en leur disant « *Croissez et multipliez ! Remplissez la terre et soumettez-la! Commandez aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les animaux qui se meuvent sur la terre !, »*
- ¹⁵ L'Éternel-Dieu prit donc l'homme et l'établit dans le jardin *d'Eden pour le cultiver et le soigner.*
- ⁴ *Telles sont les origines du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés; à l'époque où l'Éternel-Dieu fit une terre et un ciel.* ⁵ *Or, aucun produit des champs ne paraissait encore sur la terre, et aucune herbe des champs ne poussait encore; car l'Éternel-Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et d'homme, il n'y en avait point pour cultiver la terre.*
- *Le texte biblique peut donc plaire aux « productivistes » et aux « écologistes »*

Le sens de la terre dans le judaïsme

- La torah, au sens propre, ce sont les cinq livres de Moïse. Dans la Torah, on parle d'Adam: le premier homme, en hébreu : אָדָם – a dam אָדָם sang le sang est la vie א = 1 est Dieu.
- זְנוּיָאָר יְהוָה אֱלֹהִים אֶת-הָאָדָם, עָפָר מִן-הָאֲדָמָה, אָדָם
Adama c'est la terre, au sens glèbe. Chouraki traduit Adam par le glèbeux Maharal à Prague, avait lui aussi, selon la légende, crée un robot de terre à qui il aurait donné vie.
- אֶרֶץ c'est le pays prononcer Arets' ou Éretz selon la grammaire. Donc si nous voulons parler agronomie, la qualité de la terre ce sera Adama, et si nous voulons parler de la terre promise, ce sera Éretz, on dit Éretz Israël, et non Adamat Israël
- Sur la monnaie anglaise lors du mandat britannique sur la Palestine, à côté du mot Palestine en hébreu, il y a les initiales des mots Eretz Israël



Quid de la Terre Sainte ?

- Dans le Sinaï, sur le mont Horeb qui est généralement assimilé au mont Sinaï, Moïse voit un buisson brûler, sans se consumer. Il s'approche, mais Dieu qui était dans le buisson lui dit de ne pas approcher, de retirer ses chaussures, car
כִּי הַמָּקוֹם אֲשֶׁר אַתָּה עוֹמֵד עָלָיו, אֶדְמַת-קֹדֶשׁ הוּא.
Car l'endroit sur le quel tu te tiens debout, c'est une terre sainte .
- On ne trouve pas le nom de « terre sainte » pour désigner Eretz Israël, le pays d'Israël, mais ici, on trouve la terre sainte, terre est Adama, la glaise, le sol. Or cette terre sainte d'où Dieu parle à Moïse n'est pas dans le pays de Canaan, elle est dans le désert.
- Dans la tradition ancienne, le désert était comme l'océan, il n'appartenait à personne, ou à tout le monde, c'est pour cela que la Torah a été donnée au mont Sinaï,
- L'expression Terre Sainte pour désigner Eretz Israël n'est pas juive.
- On peut en déduire que s'il y a une présence de Dieu, alors on est sur une terre sainte, peu importe l'endroit, Dieu est partout.

Les enfants d'Israël seront toujours des étrangers sur leur terre.

- Les enfants d'Abraham ne sont pas originaires de la terre promise. Cette terre promise était peuplée avant eux.
- Abraham, le père du peuple juif, est arrivé sur la terre de Canaan après avoir quitté sa patrie sur un ordre divin. «L'Éternel avait dit à Abram : “*Éloigne-toi de ton pays*, de ton lieu natal et de la maison paternelle, et va au pays que je t'indiquerai.”» (Genèse XII, 1).
- Ses fils et ses descendants, loin de s'installer durablement sur la terre de Canaan, sont descendus en Égypte. En d'autres termes, notre histoire biblique insiste fortement sur le fait que nous ne sommes pas des «natifs» de ce pays. **Nous sommes un peuple de migrants, d'émigrés.**
- **Abraham se désigne comme un étranger sur cette terre**, Un étranger résident sur cette terre On le voit négocier avec la population locale pour l'acquisition d'un puits à Beersheva (Gn 22, 22-34) et conclure une alliance avec le roi Abimelek. Les patriarches sont considérés comme des non-natifs, résidant en terre de Canaan : ils doivent donc demander la permission des natifs, des propriétaires ou de la contrée pour pouvoir y séjourner. ^{Gen 23}
Abraham négocie pour acheter une terre pour enterrer Sarah, il dit à Efrôn le Hittite, propriétaire de cette terre : **אֲנִי וְאֶתְּוֹשֵׁב אֲנֹכִי** « Je vis avec vous, dit-il, comme un émigré et un hôte. Cédez-moi une propriété funéraire parmi vous pour que j'ensevelisse la morte qui m'a quitté. »
- On méprise un peu le sédentaire. En hébreu **אִם הָאָרֶץ**— Am Haaretz un homme inculte un rustre

La terre appartient à Dieu

Commentaire de la genèse

- « Au commencement — dit Rabbi Isaac :
La Torah n'aurait dû commencer que par : “*Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois*” (Exode 12:2),
puisque c'est le premier commandement qui fut donné à Israël. Pourquoi commence-t-elle donc par [le récit de] la Création ?
- À cause du verset : “**Il a fait connaître à Son peuple la puissance de Ses œuvres, en leur donnant l'héritage des nations**” (Psaume 111:6).
- Car si les nations du monde disent à Israël : “**Vous êtes des voleurs, puisque vous avez conquis les territoires des sept nations !**”
- Israël leur répondra : “*Toute la terre appartient au Saint, béni soit-Il. C'est Lui qui l'a créée et qui l'a donnée à celui qui était droit à Ses yeux. Selon Sa volonté, Il la leur a donnée, et selon Sa volonté, Il la leur a retirée et nous l'a donnée.*” »
- Rachi s'inspire d'un Midrash plus ancien, qui dit essentiellement « *Dieu donne et reprend selon Sa volonté* Bereshit Rabbah 1:2 », *tandis que Rachi ajoute « Il la donne à celui qui est droit à Ses yeux ».*
- Maïmonide va plus loin : pour lui, **La Terre devient ainsi une sorte de lieu de rencontre entre Dieu, Israël et la Torah.**
- « La Terre appartient à Dieu. Il la donne selon Sa volonté ; Israël la reçoit comme héritage, mais **cet héritage est lié à son alliance avec Dieu** et à l'observance de Ses commandements. »

Et la promesse divine ?

- Dieu a promis à Abraham, Isaac et Jacob de donner à leurs descendants un pays, s'étendant du Nil à l'Euphrate.
- Cette promesse est vite limitée, lors du deutéronome, on peut lire que les hébreux doivent respecter les Édomites, les Moabites, et les Ammonites. Et nulle part dans la Torah, il est question de conquérir le Sinaï, la Syrie ou le Liban.
- Trois fois par jour, le Juif pieux récite « le Chemah » on peut y trouver cette promesse :
« si vous écoutez bien Mes commandements que Je vous ordonne aujourd'hui, d'aimer l'Éternel votre D.ieu et le servir de tout votre coeur et de toute votre âme. Je donnerai la pluie de votre terre en son temps, averse d'automne et ondée de printemps, et tu récolteras ton blé, ton vin et ton huile. Je donnerai l'herbe dans ton champ pour ton bétail, tu mangeras et tu seras rassasié.
- *« Gardez-vous de laisser séduire votre coeur, de vous écarter et de séduire d'autres dieux, de vous prosterner devant eux. La colère de l'Éternel s'enflammerait contre vous. Il fermerait les cieux, il n'y aurait plus de pluie et la terre ne donnerait plus sa récolte, et vous disparaîtriez bientôt du bon pays que D.ieu vous donne »*
- Tu institueras des juges et des magistrats dans toutes les villes que l'Éternel, ton Dieu, te donnera, dans chacune de tes tribus; et ils devront juger le peuple selon la justice... C'est la justice, la justice seule que tu dois rechercher, si tu veux te maintenir en possession du pays que l'Éternel, ton Dieu, te destine.» (Deut. XVI, 18, 20).
- **Il ne s'agit donc pas d'un don, mais d'un prêt sous condition !**

Le retour en Eretz Israël est lié à l'arrivée du messie

- Dans la prière « Amidah » 18 bénédictions dites le matin, l'après midi et le soir la dixième bénédiction est explicite :
- **10. Kibbutz Galuyot — Le rassemblement des exilés**
- *Fais sonner le grand shofar pour notre liberté, lève l'étendard pour rassembler nos exilés et rassemble-nous des quatre coins de la terre. Béni sois-Tu, Éternel, qui rassembles les exilés de Ton peuple Israël.*
- Le Séder, repas pascal, se termine toujours par le souhait : « L'an prochain à Jérusalem »

Pourquoi le judaïsme préconise d'habiter en Éretz Israël ?

- « Quiconque habite en Eretz Israël est comme s'il avait un Dieu, et quiconque habite en dehors de la Terre est comme s'il adorait des idoles. »
« Mieux vaut résider dans une ville d'Eretz Israël dont la majorité est païenne que hors d'Israël dans une ville majoritairement juive. » (Ketoubot 110b)
Cette idée se retrouve chez Maïmonide, n'est pas étrangère à Maharal et à bien d'autres
Dans Sifré section Réeh, § 80 « L'habitat d'Eretz Israël équivaut à toutes les mitsvot de la Torah ».
- Certains commandements ne sont possibles que dans ce pays (lois agricoles)
- Proximité spirituelle : La terre est décrite dans la Torah comme « une terre sur laquelle les yeux de l'Éternel, ton Dieu, sont fixés du début à la fin de l'année » (Deutéronome 11:12)
- Vivre sur cette terre est perçu comme une participation active au rassemblement des exilés et à la réalisation des promesses prophétiques du retour à Sion.
- Rav Anan a dit : « Quiconque est enterré en Eretz Israël est considéré comme s'il était enterré sous l'autel. Il est dit ici : « Tu me feras un autel de terre [adama] » (Exode 20,21), et il est dit là : « Car Il vengera le sang de Ses serviteurs, Il fera retomber la vengeance sur Ses adversaires, et Il fera expiation pour la terre [admato] de Son peuple » (Deutéronome 32,43). **Cela nous enseigne que celui qui est enterré dans la terre d'Eretz Israël est considéré comme s'il était enterré sous l'autel du Temple.** (Ketouboth 111 a)

Pour Maharal

- Maharal,, fit reposer sa confiance en la Rédemption sur cette théorie : « Car l'exil lui-même est une preuve imparable de la rédemption.
- En effet, il ne fait aucun doute que l'exil est un changement et une sortie hors de l'ordre que le Saint-Béni-Soit-Il conçu pour chaque peuple.
- Ainsi, **il destina chaque peuple au lieu qui lui est propre, et Israël également au lieu qui lui est propre, à savoir la Terre d'Israël.**
- Ainsi, l'exil hors de ce lieu est un changement par rapport à cet ordre. Or, toute chose qui sort de son lieu naturel et se trouve hors de son lieu propre ne peut s'y maintenir longtemps et est amenée à revenir à son lieu naturel. Car si elle restait dans ce lieu non naturel, le non naturel serait devenu naturel.
- Ainsi, la dispersion n'est pas une chose naturelle, et comme chaque chose revient à son lieu propre, les choses dispersées et séparées reviennent afin d'être un Tout un... Par conséquent, chaque chose dispersée est amenée à revenir à son état premier de rassemblement.
- Ainsi, comme la dispersion d'Israël parmi les nations est un phénomène non naturel..., **de l'exil nous pouvons déduire la rédemption.»**

Le rassemblement des exilés en Eretz Israël est-il cachère ?

Ketouboth 111a

- Historiquement, il y a eu un exil forcé des hébreux après les conquêtes mésopotamiennes, et la capitale de l'exile fut Babylone. Les Romains n'ont pas exilé les juifs, qui sont partis progressivement, surtout à l'époque byzantine. Les questions sur le retour des exilés se trouvent naturellement dans le talmud de Babylone, et le débat y était déjà très violent.
- . « Sages ont enseigné : Une personne doit toujours résider en Eretz Yisraël, même dans une ville majoritairement peuplée de non-Juifs, et elle ne doit pas résider en dehors d'Eretz Yisraël, même dans une ville majoritairement peuplée de Juifs. La raison en est que quiconque réside en Eretz Yisraël est considéré comme ayant un Dieu, et quiconque réside en dehors d'Eretz Yisraël est considéré comme n'ayant pas de Dieu. Comme il est dit : « *Pour vous donner le pays de Canaan, pour être votre Dieu* » (Lévitique 25:38).
- La Gemara s'étonne : « Est-il vraiment possible de dire que quiconque réside en dehors d'Eretz Yisraël [la Terre d'Israël] n'a pas de Dieu ? Cela vient plutôt vous dire que quiconque réside en dehors d'Eretz Yisraël est considéré comme s'il se livrait à l'idolâtrie. Et c'est ainsi qu'il est dit à propos de David : "Car ils m'ont chassé aujourd'hui pour m'empêcher de m'attacher à l'héritage de l'Éternel, en disant : Va, sers d'autres dieux" (I Samuel 26:19). Mais qui a dit à David : Va, sers d'autres dieux ? Cela vient plutôt vous dire **que quiconque réside en dehors d'Eretz Yisraël est considéré comme s'il se livrait à l'idolâtrie.** »

Ketouboth 111a (Suite)

- La Gemara raconte : **Rabbi Zeira** évitait de se faire voir par son maître, **Rav Yehouda**, car Rabbi Zeira cherchait à monter en Eretz Yisraël et son maître ne l'approuvait pas. Comme l'a dit Rav Yehouda :
Quiconque monte de Babylonie en Eretz Yisraël transgresse un commandement positif (une *mitsva* d'accomplissement), **car il est dit** : « *"Ils seront emportés à Babylonie, et ils y resteront jusqu'au jour où je me souviendrai d'eux, dit l'Éternel"* (Jérémie 27:22).
En se fondant sur ce verset, Rav Yehouda soutenait que, puisque l'exil babylonien avait été imposé par décret divin, la permission de quitter la Babylonie pour Eretz Yisraël ne pouvait être accordée que par Dieu.
La Gemara demande :
- **Et comment Rabbi Zeira interprète-t-il ce verset ?**
La Gemara répond : Rabbi Zeira soutient que **ce verset a été écrit au sujet des ustensiles du service du Temple**, et qu'il ne concerne pas le peuple juif, comme le déclare le verset précédent : "Ainsi parle l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, au sujet des ustensiles qui restent dans la maison de l'Éternel" (Jérémie 27:21).
Par conséquent, Rabbi Zeira cherchait à monter en Eretz Yisraël. »

Ketouboth 111a (Suite)

- La Gemara demande : Et comment **Rav Yéhouda** répond-il à cet argument ?
Le verset fait clairement référence aux ustensiles du Temple, et non au peuple.
- La Gemara répond qu'un autre verset est écrit : « *Je vous en conjure, filles de Jérusalem, par les gazelles et par les biches des champs, ne réveillez pas, ne réveillez pas l'amour avant qu'elle le veuille* » (Cantique des Cantiques 2:7).
Rabbi Yehouda en déduisait qu'aucun acte de rédemption ne devait être entrepris jusqu'à ce que vienne le moment où il plaira à Dieu d'accomplir la rédemption.
- Et **Rabbi Zeira** soutient que le serment mentionné dans ce verset signifie que les Juifs ne doivent pas monter en Eretz Yisraël « comme une muraille », c'est-à-dire en masse, tandis que les individus peuvent immigrer comme ils le souhaitent.
- La Gemara demande : Et que répond **Rav Yehouda** à cela ?
La Gemara répond que ce commandement est dérivé d'un autre verset dans lequel il est écrit : « Je vous en conjure » (Cantique des Cantiques 3:5 => La même phrase se trouve à deux endroits !)

Ketouboth 111a (Suite)

Les trois serments

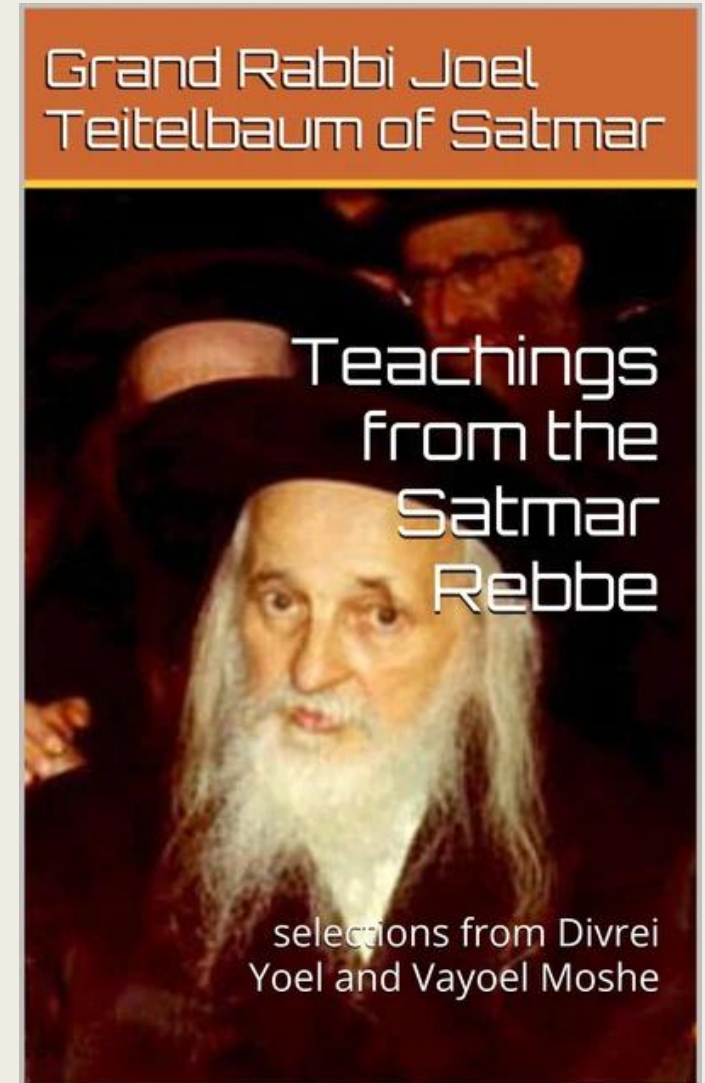
- La Gemara demande : Et comment **Rabbi Zeira** explique-t-il la répétition de ce serment dans ces versets ?
- La Gemara explique : Ce verset est nécessaire pour ce qui a été enseigné par Rabbi Yosei, fils de Rabbi Hanina, qui a dit : Pourquoi ces trois serments (Cantique des Cantiques 2:7, 3:5, 8:4) sont-ils nécessaires ?
 - 1) Le premier, afin que les Juifs ne montent pas en Eretz Yisraël « comme une muraille », mais peu à peu.
 - 2) Un autre, pour que le Saint, béni soit-Il, adjure les Juifs de ne pas se rebeller contre la domination des nations du monde.
 - 3) Et le dernier, c'est que le Saint, béni soit-Il, adjure les nations du monde de ne pas assujettir excessivement les Juifs
- **Rabbi Levi**, qui a dit : Ces six serments — c'est-à-dire les trois versets susmentionnés contenant des serments, dont chacun comporte l'expression « Ne réveillez pas, ne réveillez pas » —, pourquoi sont-ils nécessaires ? Trois sont ceux que nous avons mentionnés et expliqués ci-dessus. Les trois autres serments sont les suivants :
 - 1) Que ceux qui savent ne révèlent pas la fin des temps ;
 - 2) **qu'ils ne repoussent pas la fin des temps en disant qu'elle est encore lointaine ;**
 - 3) et qu'ils ne révèlent pas le secret des Juifs aux nations.

Le débat continue dans Yoma 9b

- **Rech Lakich** était en train de se baigner dans le Jourdain. **Rabba bar bar Hana** arriva et lui tendit la main pour l'aider à sortir.
- Rech Lakich lui dit : « **Par Dieu, je vous hais !** »
Rachi explique : « [Je hais] tous les habitants de Babylonie qui ne sont pas montés à l'époque d'Ezra et qui ont empêché la Présence divine de revenir résider dans le Second Temple. »
- **car il est écrit : « Si elle est une muraille, nous bâtirons sur elle une tour d'argent ; et si elle est une porte, nous la cernerons de planches de cèdre. »** (Cantique des Cantiques 8,9)
- Puis Rech Lakich explique : « Si vous vous étiez constitués comme une muraille et que vous étiez tous montés à l'époque d'Ezra, vous auriez été comparables à l'argent, sur lequel la pourriture n'a pas de prise.
- Mais maintenant que vous êtes montés comme des portes — c'est-à-dire seulement en partie — vous êtes comparables au cèdre, dont la pourriture peut s'emparer. »

Qui était Yoël Tetelbaum

- Le Rav Yoel Teitelbaum (1887-1979), également connu sous le nom de **Rebbe de Satmar**, était l'un des rabbins hassidiques les plus influents du XXe siècle et le fondateur de la dynastie hassidique de Satmar.
- Né en Autriche-Hongrie (dans l'actuelle Roumanie), il a survécu à la Shoah — notamment grâce au célèbre train de Kasztner qui lui a permis de fuir vers la Hongrie puis la Suisse, avant de s'installer temporairement à Jérusalem, puis définitivement à New York (dans le quartier de Williamsburg à Brooklyn).
- **Reconstruction de la communauté de Satmar** : Ayant perdu une grande partie de sa famille et de ses fidèles pendant la Shoah, il a réussi à rebâtir l'une des communautés hassidiques les plus grandes et les plus prospères au monde, particulièrement active dans les domaines de l'éducation, de la philanthropie et de l'auto-suffisance communautaire à Williamsburg, Brooklyn aux USA.
- **Opposition radicale au sionisme** : Il est mondialement célèbre pour son antisionisme théologique intransigeant, qu'il a théorisé dans son ouvrage majeur *VaYoel Moshe*. Il soutenait que la création d'un État juif par des moyens politiques humains avant l'arrivée du Messie constituait une violation grave des lois de la Torah (**en se basant sur le passage talmudique des « Trois Serments »**).
- **Isolationnisme et rejet de la modernité** : Le Rebbe de Satmar prônait un mode de vie strictement traditionnel, totalement séparé de la culture moderne, de la laïcité et de l'assimilation. Ses fidèles vivent encore aujourd'hui dans des enclaves communautaires très soudées, en privilégiant l'usage du yiddish au quotidien et une étude rigoureuse de la Torah.
- Pendand la Shoah,



Vayoël Moché et Moïse accepta (1958)

- Dans Cet ouvrage clé de Reb Tetelbaum, il affirme que les trois serments de Ketoubot 110-111 sont des impératifs de la loi juive
 - 1) les Juifs ne montent pas en Eretz Yisraël « comme une muraille », mais peu à peu.
 - 2) le Saint, béni soit-Il, adjure les Juifs de ne pas se rebeller contre la domination des nations du monde.
 - 3) le Saint, béni soit-Il, adjure les nations de ne pas assujettir excessivement les Juifs
- Le retour collectif par la force politique avant le Messie → transgression des limites imposées par les Trois Serments → danger spirituel majeur.
- Dieu n'a pas encore envoyé le Messie : donc ne construisons pas nous-mêmes la rédemption
- le Serment est un décret divin, pas un traité avec les nations
Les Trois Serments ont été imposés par Dieu au peuple d'Israël. Les nations ne sont donc pas les parties qui peuvent les lever. Autrement dit : Une autorisation humaine ne peut pas abroger une obligation religieuse d'origine divine.
la question n'est pas seulement : « **Les nations nous l'autorisent-elles ?** », mais : « **Dieu nous a-t-il autorisés à mettre fin à l'exil de notre propre initiative ?** »
- Wikipedia dresse un portrait peu élogieux du personnage qui se serait opposé à toutes tentatives de résistance active ou passive pendant la shoah autre gentillesse : il a toujours refusé de faire quoi que ce soit pour les personnes l'ayant aidé » Son soutien au régime iranien ne rajoute rien à sa popularité hors de ses fidèles.

Qui était le Rav kook ?

1865-1935

Rav Abraham Isaac HaCohen Kook (**הרה"א קוק**) est né en 1865 en Lettonie et est mort à Jérusalem en 1935. Il fut : un grand talmudiste et décisionnaire ; un penseur profondément marqué par la Kabbale ; le premier grand rabbin ashkénaze de Palestine mandataire ; l'un des principaux penseurs religieux ayant donné une interprétation théologique positive du mouvement sioniste.

Il ne considère pas la modernité simplement comme un ennemi. C'est un aspect essentiel de sa pensée : **même les mouvements juifs éloignés de la religion peuvent, selon lui, participer inconsciemment à un processus historique voulu par Dieu.** ils peuvent accomplir **inconsciemment** une fonction dans le processus de la Rédemption.

Ses décisions halakhiques, notamment concernant les questions politiques et les commandements liés à la Terre, sont une source jurisprudentielle reconnue. Il est la principale référence religieuse et philosophique des courants religieux nationalistes israéliens contemporains.

08

SHOFAR

En **1919**, le Rav Kook regagne la Terre d'Israël.

Il devient **grand rabbin** de Jérusalem, puis premier grand rabbin ashkénaze de Terre d'Israël.

Il fonde la yeshiva Merkaz HaRav et participe à la création du **Grand Rabbinate**.

Il quitte ce monde en **1935**, à 70 ans, laissant derrière lui des centaines de disciples et une œuvre immense.

Plus de la moitié des Juifs vivant alors en Terre d'Israël, religieux comme laïques, participent à son enterrement.

Aujourd'hui, plus d'une **centaine de yeshivot** s'inscrivent dans la continuité de sa pensée.



Les arguments de Rav Kook

- la permission des nations fait disparaître le problème de la révolte contre les nations et de « Monter comme une muraille ; **עלה בחומה** Rav Kook pensait à la déclaration Balfour. Plus profondément, le retour historique d'Israël est lui-même ,le commencement de la Rédemption. (**אתחלתא דגאולה**)
- Le second argument est beaucoup plus caractéristique de Rav Kook.: Eretz Israël n'est pas une chose extérieure, une possession extérieure de la nation, servant seulement de moyen à l'objectif de l'unification générale et du maintien de son existence matérielle ou même spirituelle. Eretz Israël est une entité intrinsèquement liée par un lien de vie avec la nation, embrassée de qualités intérieures qui appartiennent à son existence.
- « L'attente du salut est la force qui maintient le judaïsme de l'exil ; mais **le judaïsme d'Eretz Israël est le salut lui-même.** »
- Le troisième point de la promesse « les non juifs ne doivent pas trop « assujettir excessivement » les juifs tombe de lui-même avec la Shoah.

Synthèse de l'œuvre de Rav Kook pour Wikipedia

- Au-delà de sa capacité à légitimer le sionisme au sein d'un judaïsme orthodoxe au départ très réticent, le Rav Kook va aussi orienter l'idéologie du sionisme religieux dans un sens plus messianique.
- Pour le Rav Kook, la rédemption du peuple juif est en marche, et les sionistes, même athées, sont porteurs de bribes de cette rédemption, parfois à leur corps défendant.
- C'est la reconstitution d'une vie juive autonome en Palestine qui permet et annonce le retour des juifs de leur exil, puis leur retour à la pratique religieuse, et à terme la venue du Messie.
- Le sionisme est donc un outil dans le schéma de Dieu pour l'avènement des temps messianiques.
- Mais il ne faut pas oublier que le sionisme, le retour à Sion et à sa terre n'a pas été provoqué par des élans mystiques, mais c'est imposé suite aux menaces effrayantes en Russie, Allemagne, Monde arabe et à la fermeture des frontières en particulier aux USA.
- Certains disent que le hasard, les conséquences des guerres, les aléas politiques sont la volonté de Dieu qui avance incognito.